



COMpte Rendu Sommaire DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2009

date de convocation:
 26 novembre 2009
 Nombre de Conseillers :
 En exercice: 19
 présents : 16
 votants : 19 (dont 3 pouvoirs)

L'an deux mille neuf, le quatre décembre à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LE MAOULT, Maire,

Étaient présents	Mr LE MAOULT, Maire, Mrs LAATAR, GERVAIS, PERRIER, Mme BERTON, Mr BAILLY, Adjoints Mme GEOFFROY, Mrs LEBER, SIMON, Mme GUIEBA, Mrs CHANTOISEAU, DUCAT, VALEMBOIS, Mme GUEGAN, Mr DAGRON, Mme HENAUT.
Absents excusés	/
Pouvoirs	Mr REGUILLO-LARA donne pouvoir à Mr DAGRON Mr PLANES donne pouvoir à Mr BAILLY Mme TONNELIER donne pouvoir à Mr GERVAIS
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme HENAUT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

I APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

APPROUVE le compte rendu de la séance du 23 septembre 2009.

II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE Mme HENAUT comme secrétaire de séance.

III INFORMATIONS GENERALES

Mr le Maoutl informe notamment :

- Des différentes dates des manifestations,
- De la réunion publique du 18 décembre 2009 relative aux travaux de la 2^{ème} tranche du Chemin Latéral et du parking de la gare.

IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

PREND ACTE des décisions du Maire.

V AFFAIRES GENERALES – Rapporteurs Mr Le Maoutl, Mme Guégan

APPROUVE la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) Passerelle (jeune de moins de 26 ans)

PREND ACTE du rapport d'activités 2008 du SISEM

APPROUVE l'avenant n°5 avec VEOLIA Eau relatif à l'arrêt des châteaux d'eau au 1^{er} janvier 2010
Conventionnement du logement 6 Place de l'Eglise : *POINT REPORTE*

VI QUESTIONS DIVERSES – *Rapporteurs Mrs Le Maout, Valembois*

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater, les dépenses d'investissement de l'exercice 2010 jusqu'à l'adoption du budget primitif, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice 2009, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit une somme de 114 937 € au chapitre 23

PREND ACTE des conclusions de l'enquête publique relative aux activités de la Société COOPER, Installation Classée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

**Le Maire,
Michel LE MAOULT**

Compte rendu affiché le 8/12/ 2009

BLOG DE LA COMMUNE :

<http://livryinfo.unblog.fr>